

Conseil municipal : une nouvelle équipe en place



Le 20 mars s'est tenu le premier conseil municipal de la nouvelle mandature.

Les 15 conseillers municipaux ont procédé à l'élection du maire et des adjoints :

M. Marc Viguié a été réélu maire, Mme Marie-Carmen Canete a été réélue première adjointe, M. Jean-Luc Rouquié a été réélu deuxième adjoint, Mme Corinne Bixel a été élue troisième adjointe.

Les onze autres conseillers municipaux sont :

Mmes Alizée Brana, Marlène Darnis, Macha Darrieussecq, Monique Girard, Marie-Christine Martin,

MM. Luc Bergeon, Loïc Cotten, Mickaël Dassot, Philippe Durieux, Alexandre Le Borgne, Claude Monceau.

La représentation à la Communauté de Communes (CDC) sera assurée par M. le Maire, avec Mme la première adjointe comme suppléante.

Après l'adoption du budget primitif 2026, la nouvelle équipe se met au travail pour servir l'ensemble des administrés.

Tempête Nils : bilan et actions

Après la réouverture des routes, la mairie a dressé un état des lieux des dommages et transmis les cartes correspondantes à ENEDIS et Orange Réseau.

Réseau électrique (ENEDIS)

Rétablissement de l'électricité pour tous les abonnés en 9 jours.

Éclairage public rétabli, à l'exception de quelques ampoules à remplacer lors de la prochaine campagne d'entretien.

Points critiques :

Une partie des allées du Vieux Chêne et des Bécasses reste sans électricité en raison d'une surtension dans un transformateur.

Un câble électrique décroché rue du Pin Franc doit encore être réparé.

Demande urgente pour remédier au câble traînant à terre le long de cette même rue et retendre divers câbles relâchés.

Réseau fibre optique (Orange Réseau)

Les coupures ont concerné :

Les avenues des Acacias, François Mauriac et Paloumeyres,

La rue du Pin Franc et les routes des Graves et des Taudias,

Les allées des Bergeries et du Vieux Chêne (chemin communal),

L'impasse des Résiniers.

Après une première intervention malencontreuse d'un sous-traitant (coupure de câbles en fonctionnement, aggravant la situation), le prestataire est resté injoignable pendant plusieurs semaines. Les travaux conservatoires ont finalement été réalisés début avril.

Analyse et perspectives

Interlocuteurs défaillants

Orange Réseau et Gironde Numérique, dont les dysfonctionnements révèlent un défaut de service public.

Délais inacceptables : rétablissement des liaisons un mois et demi après la tempête.

Solution à long terme : renforcer le réseau 5G comme solution de redondance face à la vulnérabilité des réseaux aériens.

Cette situation, difficile à gérer pour les élus locaux, met en lumière la fracture persistante entre territoires urbains et ruraux en matière de qualité de service et de réactivité des opérateurs.

Recensement citoyen des jeunes de 16 ans

Tous les jeunes ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se présenter en mairie pour se faire recenser. Cette démarche est obligatoire pour obtenir une attestation, nécessaire à toute inscription à un examen, un concours ou au permis de conduire. Le recensement entraîne également une inscription automatique sur les listes électorales.



Rentrée scolaire 2026 : inscriptions en petite section

Votre enfant est né en 2023 et fera sa première rentrée en petite section en septembre 2026. Vous pouvez dès maintenant entamer les démarches d'inscription en mairie, munis des documents suivants :

- Un justificatif de domicile,
- Le carnet de santé de l'enfant (page des vaccins),
- Le livret de famille.

Une fois l'inscription administrative effectuée, prenez rendez-vous avec la directrice de l'école pour finaliser la procédure. L'équipe enseignante se réjouit d'accueillir votre enfant pour cette nouvelle aventure scolaire.

École primaire de Louchats

Adresse : L'Aïrial, 33125 Louchats - 05 56 88 56 74

Email : ce.0330865L@ac-bordeaux.fr

Vive le printemps... et le bruit des tondeuses !

Avec l'éclosion des bourgeons et le rallongement des jours, chacun se remet au jardinage. Rappelons que l'utilisation des tondeuses et débroussailluses est réglementée pour préserver la tranquillité du voisinage.

L'arrêté préfectoral du 5 octobre 2009 fixe les horaires suivants :

Jours ouvrables : 8h30-12h30 et 14h30-19h30,

Samedis : 9h-12h et 15h-19h,

Dimanches et jours fériés : 10h-12h.



Ces règles s'appliquent également aux bruits répétitifs, intenses ou prolongés, ainsi qu'aux propriétaires d'animaux (notamment les chiens), tenus de veiller à ne pas importuner le voisinage.

Trottinette électrique : règles et sécurité

La trottinette électrique, très prisée, est soumise à une réglementation stricte :

Moins de 14 ans :

Utilisation limitée aux terrains privés.

À partir de 14 ans :

Assurance obligatoire, Équipement requis (freins, sonnette, feux de position), Vitesse maximale de 25 km/h, Respect du code de la route.

Interdiction : transport de passagers.

Port du casque obligatoire hors agglomération (fortement recommandé en ville).

ÉQUIPEMENTS À TROTINETTE ÉLECTRIQUE



Carnet d'État civil

Naissance

Aurèle ANDRÉ, le 23 octobre 2025 sur la commune,

Marius NEHMÉ, le 26 novembre 2025.



Mariage

Mme Carine MARTIN & M. Laurent AUBERT, le 11 octobre 2025,

Mme Fanny HEINRICH & M. Michaël DASSOT, le 18 octobre 2025,

Mme Pauline TOLLE & M. Adrien RUSCH, le 20 décembre 2025.



Décès

M. Daniel LABADIE, le 6 décembre 2025,

Mme Isabelle PECH, le 23 février 2026,

M. Julien DELATTRE, le 28 février 2026.



Aire de jeux et city stade

À utiliser avec soin.

Ces équipements, très fréquentés, nécessitent une attention particulière pour éviter leur détérioration :

Interdiction d'y introduire des chiens ou des trottinettes (risque d'endommagement des revêtements),
Interdiction de fumer,
Obligation de jeter les déchets dans les poubelles.
Le grillage récemment installé autour du city stade, destiné à sécuriser son accès pour les enfants de l'école, a déjà été endommagé à deux reprises. Les réparations sont financées par les impôts de tous. Merci de votre compréhension et de votre vigilance.

Contacts de la mairie

secrétariat@louchats.fr

Pour toute question d'urbanisme : urbanisme@louchats.fr

Téléphone : 05 56 88 51 42

Numéro d'urgence de la mairie : 07 88 98 03 30

Horaires d'ouverture de la mairie

Semaines paires : lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h - mercredi fermée - samedi : de 9h à 12h

Semaines impaires : lundi, mardi et jeudi de 9h à 13h et de 14h à 17h - vendredi : de 9h à 13h. mercredi et samedi fermée

FESTIVITES

Restez informés, notez les dates, et vivez Louchats au rythme de ses traditions et de sa convivialité !

25 avril

Repas paëlla et concert avec Zein à partir de 19h, organisé par le Cercle de la Paix

1^{er} mai

Vide-grenier organisé par l'ABVL (buvette et restauration sur place)

8 au 10 mai Fête du village

8 mai : 11h, cérémonie au Monument aux Morts et remise des cartes cadeaux aux diplômés 2025
Ouverture de la fête foraine.

9 mai : 13h, concours de pétanque organisé par le Cercle de la Paix

10 mai : 12h, repas traditionnel organisé par le Cercle de la Paix

19-21 juin Week-end en fête

19 juin : 16h45, kermesse de l'école organisé par l'APE

20 juin : 10h-17h, démonstration de sculpture à la tronçonneuse Place Sainte-Croix organisé par l'ABVL
17h, marché nocturne, restauration ; 21h, concert avec Kamy et Rémi 'organisés par le Cercle de la Paix

21 juin : 11h, Concours et défilé de vélos fleuris place Sainte-Croix organisé par l'ABVL
poursuite des démonstrations de sculpture organisées par l'ABVL (buvette et restauration sur place)

La Maison des 1000 premiers jours à Saint-Symphorien

Un lieu d'écoute et d'accompagnement pour les familles du secteur,
y compris celles des communes voisines.

À Saint-Symphorien, la Maison des 1000 premiers jours est installée au sein de la Gare des Maynats.

Un espace qui regroupe plusieurs services dédiés à la petite enfance : une crèche, un Relais Petite Enfance (RPE) et un Lieu d'Accueil Enfants-Parents (LAEP).



Une période clé : les 1000 premiers jours

De la grossesse jusqu'aux deux ans de l'enfant, cette période soulève souvent de nombreuses questions : sommeil, alimentation, rythmes, développement...

Le dispositif a été créé pour offrir un lieu simple d'accès, où les parents peuvent venir échanger, s'informer ou être orientés selon leurs besoins.



Des professionnels et des ateliers variés

Les familles peuvent rencontrer différents intervenants :

- des sages-femmes (suivi de grossesse, post-partum, questions de santé)
- des puéricultrices ou infirmières de la Protection Maternelle et Infantile (PMI)
- des psychologues spécialisés dans la petite enfance ou la parentalité
- des éducateurs de jeunes enfants

Des ateliers sont proposés autour de thèmes du quotidien, animés par ces professionnels ou des intervenants spécialisés, par exemple :

- ateliers d'éveil et de motricité
- séances autour du portage ou du massage bébé
- rencontres autour de l'alimentation du tout-petit
- échanges sur le sommeil et les rythmes de l'enfant
- lectures ou animations « bébés lecteurs »



Un lieu pensé pour le lien et le soutien

L'objectif est de proposer un espace où les parents ne restent pas seuls face à leurs questions. L'accompagnement repose autant sur les conseils professionnels que sur les échanges entre familles.

La structure travaille en lien avec les acteurs locaux de la santé, du social et de la petite enfance afin d'orienter si besoin vers d'autres dispositifs.



Nous trouver, nous contacter

Adresse : 10 bis rue des Mûriers – 33113 Saint-Symphorien
Téléphone (Gare des Maynats) : 05 56 65 01 10z



Nouveau service de transport à la demande TAD

Les Communautés de communes du Sud Gironde, du Réolais et Convergence Garonne proposent un nouveau service de transport à la demande (TAD), gratuit et ouvert à tous, pour les déplacements sur leur territoire. Accessible aux moins de 12 ans s'ils sont accompagnés d'un représentant légal.

Point d'arrêt à Louchats : place Sainte-Croix.

Réservation : au plus tard la veille à 17h, au 05 33 140 150.

Horaires : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.

Quota : 2 trajets ou 1 aller-retour par jour et par personne.

Les nouvelles offres de la Communauté de communes du sud Gironde

Escalé jeunesse

La Communauté de communes organise une "Escalé Jeunesse" pour les jeunes entre 11 et 25 ans et leurs parents afin de découvrir de nouvelles activités, éveiller des envies, donner des éléments pour construire un projet ou rencontrer du monde.

Des stands, des animations, des rencontres avec des professionnels, des animations sportives et culturelles, des jeux sont proposés le **mercredi 29 avril de 14 à 17h à l'Espace Jeunes 8 allées Garros à Langon.**

Des permanences au service de la population

La CDC offre de nouvelles permanences au District 13 allée de Garros à Langon :

- un appui sur l'emploi et les parcours professionnels : les mardis matin avec l'ERIP (Espace régional d'information de proximité) 05 57 98 02 98 ;
- une présence renforcée pour les jeunes : les premier et troisième mercredis du mois, l'après-midi avec la Mission locale Sud Gironde 05 57 98 09 80 ;
- un accès aux soins plus lisible avec un accompagnement dans les démarches d'accès aux soins, d'ouverture des droits et d'orientation vers les services adaptés : le deuxième mercredi du mois, l'après-midi, avec la PASS (Permanence d'accès aux soins de santé) du Centre hospitalier de Langon 05 56 76 34 32 ;
- une permanence pour les personnes LGBT+, leurs proches et leurs aidants : le quatrième mercredi du mois, l'après-midi, avec l'association Le Girofard 05 64 72 14 94 ou @legirofard.

Pour plus d'informations : <https://cdcsudgironde.fr/.../nouvelles-permanences.../>

Outils de communication locale



IntraMuros est l'application mobile de référence des mairies et EPCI. C'est l'outil à la fois le plus simple et le plus complet.



www.louchats



MairieLouchats



mairiedelouchats

Lou Sabitou : rubrique "publications"

Site de la Communauté de Communes : www.cdcsudgironde.fr